

Objet :

Dossier B : hors calendrier périodique – Rentrée 2013

- Vu la demande présentée par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Vu le rapport établi par René JACQUOT (rapporteur principal), Renaud BALAGUER et Anne Marie JOLLY (membres de la CTI), Delphin RIVIERE (expert) et présenté en réunion plénière de la CTI le 9 juillet 2013,

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

Présentation générale

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), établissement public, délivre le diplôme d'Ingénieur du bâtiment et des travaux publics, par la voie de la formation initiale, sous statut étudiant.

La formation est dispensée dans le cadre de l'ISA-BTP, département de l'UFR Sciences et Techniques de la Côte Basque, basé à Anglet.

L'ISA-BTP, créé en 1995, forme en 5 ans, un flux annuel d'environ 50 ingénieurs diplômés du Bâtiment et des Travaux Publics. L'effectif global d'environ 205 étudiants compte 1/3 d'admis sur titre en 3^{ème} année.

La formation intègre, en 4^{ème} année, le choix d'un parcours optionnel entre Bâtiment, Énergie et Habitat, Génie Civil et Maritime.

L'ISA BTP présente 3 particularités : relations suivies avec les entreprises, forte proportion d'enseignements techniques dès la 1^{ère} année, relations transfrontalières étroites avec l'Espagne.

Elle cultive un partenariat solide avec 2 laboratoires de recherche (géo matériaux, interactions vagues et structures, géo mécanique, milieux poreux).

L'ISA BTP est partie prenante dans les développements multiformes engagés en partenariat sur le site d'Anglet, vers l'écoconstruction et l'innovation dans la construction (Landes de Juzan).

Une convention avec l'IPB a été mise en place.

Caractéristiques globales

L'organisation de la gouvernance de l'ISA-BTP a évolué depuis 2013, vers celle d'un département à autonomie renforcée : mise en place du Conseil d'administration, confortement du Conseil de Perfectionnement, adaptation des statuts, affectation de personnels ...

Personnels enseignants : 20 enseignants dont 15 EC, 5 enseignants UFR, 72 vacataires dont 45 venant des entreprises ; 5 personnels techniques et administratifs.

Locaux partagés avec l'UFR : 1 000m² affectés à l'ISA BTP + locaux mutualisés (amphi, bibliothèque ...)

Équipements informatiques spécifiques.

Le coût global de la formation est évalué à 8 200 €/an /élève

Évolution de l'institution

Le précédent renouvellement de l'habilitation en 2011 a été limité à 2 ans, au motif principal d'une autonomie ressentie comme trop limitée (gouvernance, personnels, statuts).

Formation

Formation en 5 ans ; 205 étudiants en 2010, flux annuel de diplômés 47.

Une spécialité : Bâtiment et Travaux Publics

Recrutement post-bac (32 places), bac+2 (16 places), bac+3 (2 places)

Sciences de base sur les 4 premières années ; technologies sur les 5 années.

Choix entre 3 parcours en 4^{ème} et 5^{ème} année : Bâtiment – Énergie et Habitat – Génie Civil et Maritime.

7 stages en entreprise

2 langues obligatoires : anglais et espagnol

Projets pluridisciplinaires chaque année et projet de fin d'études en 5^{ème} année.

Projet collectif de développement solidaire et international pour la promotion sortante.

Situation de l'emploi est bonne selon tous les critères d'appréciation.

La grande majorité des ingénieurs diplômés est employée dans le Sud-ouest

Synthèse de l'évaluation

Points forts :

- Formation de qualité, centrée BTP, avec stages et technologies sur 5 ans
- Équipe dynamique et créative, soutien du Président de l'Université
- Engagement constant des professions et des anciens élèves
- Débouchés régionaux soutenus
- Bon ancrage recherche
- Bonne mobilité internationale
- Des gros projets innovants et des partenaires crédibles

Points faibles :

- Beaucoup d'actions à mener pour renforcer la visibilité de l'ISA-BTP
- Moyens limités pour une stratégie de croissance
- Locaux insuffisants si croissance des effectifs
- Mobilité entrante espagnole faible
- SHES à compléter (éthique)
- Approche compétences et démarche qualité à finaliser
- Exploitation de l'évaluation des enseignements insuffisante (participation enseignants et élèves)
- Supplément au diplôme incomplet

En conséquence, la CTI **émet un avis favorable** pour **une durée de 4 ans** à compter du 1^{er} septembre 2013, à l'habilitation de l'UPPA à délivrer le titre d'ingénieur diplômé suivant : *Ingénieur de l'Université de Pau spécialité bâtiment et travaux publics*, en formation initiale sous statut étudiant.

Cet avis s'accompagne des **recommandations suivantes** :

- Continuer à mettre en action tous les moyens de gouvernance de l'autonomie renforcée définie par les statuts approuvés le 31 janvier 2013 par le conseil d'administration de l'université de Pau
- Formaliser à l'échéance 2015 le contrat d'objectifs et de moyens déjà défini pour 2013
- Poursuivre l'augmentation du nombre d'enseignants chercheurs et de personnels BIATSS
- Veiller à maintenir la part des recrutements en troisième année sous un seuil de 30% du total des recrutements
- Compléter les enseignements en sciences humaines économiques et sociales
- Améliorer l'évaluation et la démarche de progrès des enseignements
- Réexaminer la stratégie de relations avec l'Espagne à propos de la mobilité entrante
- Compléter le supplément au diplôme
- Être sélectif dans les choix de développement de nouveaux projets

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE Master** pourra être attribué, sur demande de l'établissement à la CTI, au titre suivant *Ingénieur de l'Université de Pau spécialité bâtiment et travaux publics*.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 9 juillet 2013

Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 10 septembre 2013

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Massé', with a long horizontal stroke extending to the left.

Le président
Philippe MASSÉ

La Commission des titres d'ingénieur prend acte :

La Commission prend acte de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2014, publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche du 8 janvier 2015, créant l'**Institut supérieur aquitain du bâtiment et des travaux publics (ISA-BTP)** en tant qu'école interne de l'Université de Pau.

En conséquence, l'intitulé du diplôme qui est délivré par l'Université de Pau dans la spécialité *Bâtiment et travaux publics* devient :

-Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur aquitain du bâtiment et des travaux publics de l'Université de Pau.

L'habilitation en cours se poursuit jusqu'à la fin de l'année universitaire 2016-2017.

Prise d'acte en séance plénière à Paris, le 9 juin 2015.



Le président
Laurent MAHIEU